

Cahier des charges



Objectif

Permettre à l'administrateur réseau du site de Paris de pouvoir **administrer le site distant** de Nantes.

Étapes

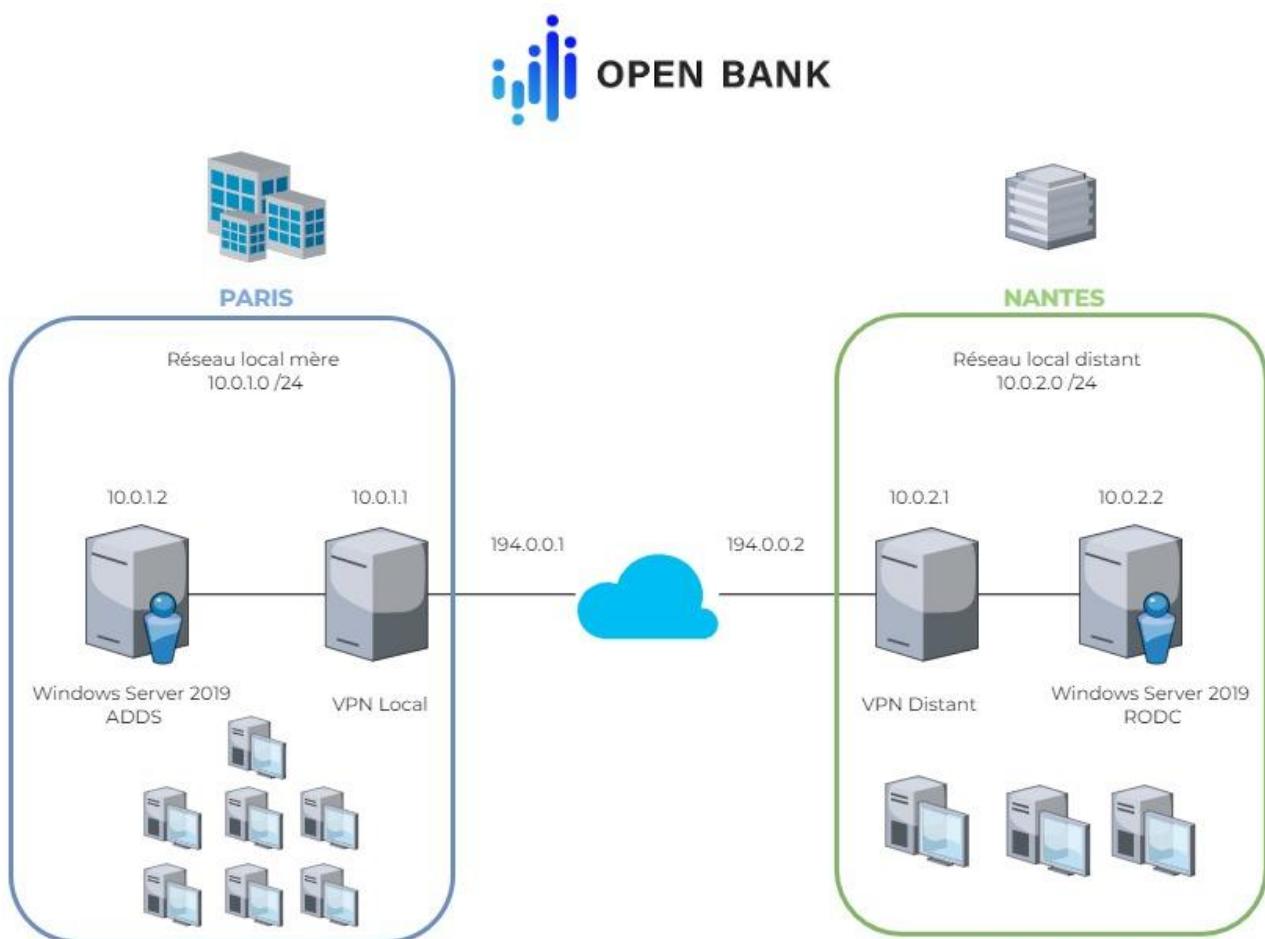
- Prévoir un serveur Windows Server 2019 ADDS sur le site principal et un sur le site distant.
- Intégrer les utilisateurs des 2 sites dans l'annuaire (se reporter à l'organigramme) pour qu'ils puissent s'authentifier sur le domaine Active Directory quand ils en auront besoin.
- Faire le lien entre les 2 sites via un **VPN** installé sur un système Linux ou [PfSense](#).
- Créer le serveur [Windows Server 2019](#) en version core du site distant. Il sera uniquement en lecture seule (RODC) permettant ainsi, même sans VPN, la connexion à l'ADDS.
- Créer un lecteur D: sur le serveur ADDS du site de Paris.

Périmètre de l'administration

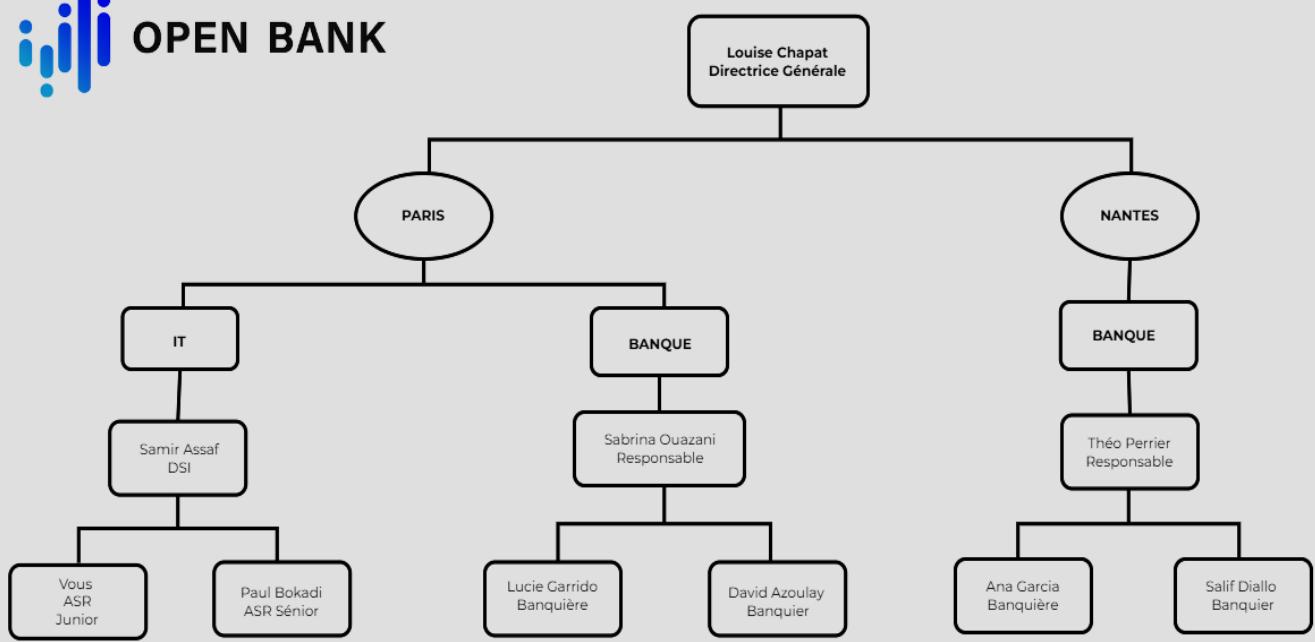
- Le serveur ADDS principal
- Le serveur ADDS RODC du site secondaire
- La gestion des utilisateurs de la totalité des sites

- Les règles (GPO) s'appliquant à tous les utilisateurs des deux sites
 - Les connexions VPN entre le site principal et le site secondaire (clé de chiffrement d'au moins 128 bits)

Schéma réseau



Organigramme de l'entreprise



Stratégies de groupe (GPO)

- Les employés ont l'interdiction de travailler entre 20h et 6h.
- Les disques amovibles ne sont pas autorisés, sauf pour le service IT.
- L'outil **f.lux** doit être déployé sur le poste de la collaboratrice **Ana Garcia** du site de Nantes.